

à l'Observateur suisse auprès de l'ONU, New York  
à la Division des affaires politiques

LU 24.Juli 72 14

3003 Berne, le 21 juillet 1972

o.222.Soud. - MD/am  
o.191-56

CONFIDENTIEL

A l'Ambassade de Suisse  
K h a r t o u m

Monsieur le Chargé d'affaires,

Nous nous référons aux lettres échangées au sujet de la Conférence de Genève sur le Soudan des 29 et 30 mai et l'aide humanitaire qu'il serait possible d'apporter à ce pays.

En ce qui concerne la Conférence de Genève, nous avons appris que la Ligue, qui représente toutes les Croix-Rouges, dont la Croix-Rouge suisse également, avait bel et bien invité Caritas et l'EPER à y assister. Toutefois, l'invitation étant parvenue à ces deux organisations à peine un jour avant la réunion du 29 mai, il ne leur avait pas été possible, faute de temps, de se rendre à Genève. Nous ignorons la cause de ce regrettable retard, lequel, cependant, semble avoir été sans conséquence, Caritas et l'EPER ayant de toute façon décidé d'entreprendre ensemble une action commune de caractère oecuménique, qui se traduira par la construction de 1 ou 2 villages. La collecte entreprise à cet effet, qui est en cours, a produit à ce jour 500.000 francs et les organisateurs espèrent atteindre le million. Quant aux autres associations caritatives suisses, nous n'avons rien appris à leur sujet. Il va sans dire que si des nouvelles quelconques relatives aux projets en faveur du Soudan devaient parvenir à notre connaissance, nous vous en informerions.

./.

En ce qui concerne plus particulièrement l'aide de la Confédération aux réfugiés soudanais, outre les 100.000 francs remis à la CRS pour l'envoi de matériel de pensements et les 75.000 doses de vaccin BCG d'une valeur de 23.000 francs, deux nouvelles contributions de Fr. 100.000.- chacune sont prévues. L'une a trait au financement d'un projet-pilote de l'UIPE à Juba, au sujet duquel vous trouverez en annexe une documentation. La seconde est destinée au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) comme suite à l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies qui, ainsi que vous le savez, a chargé cette Organisation d'assurer durant les 12 mois à venir la coordination d'un programme d'urgence des Nations Unies pour le Soudan du Sud.

Enfin, pour terminer, nous vous faisons part d'un projet qui est actuellement à l'étude et sur la réalisation duquel il est cependant encore trop tôt pour se prononcer. Le HCR, après avoir procédé à l'identification des besoins les plus urgents de votre pays de résidence, a publié un aide-mémoire dégageant les priorités. Parmi celles-ci figure, dans le domaine de l'éducation, la remise en état de bâtiments scolaires (reconstruction de 132 écoles primaires et réparation de 118 autres). Ce programme qui est budgété à 419.000 dollars nous a paru intéressant et nous avons dès lors suggéré à la CRS de proposer aux principales organisations spécialisées de notre pays d'entreprendre, avec la participation de la Confédération, une action commune dont le but serait de prendre en charge la totalité du projet. Nous vous communiquons ce qui précède à titre strictement personnel, étant donné que nous ne pourrions prendre de décision à ce sujet tant que nous ne connaîtrons pas le résultat des entretiens que doit avoir la Croix-Rouge avec les institutions suisses intéressées. Nous ne manquerons pas de revenir sur cette affaire dès que possible.

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'affaires, l'assurance de notre considération distinguée.

Division  
des organisations internationales

(René Keller)

24. Juli 72 14  
annexe